



FORMATION

CHOISIR SES FORMES SOCIÉTAIRES EN AGRICULTURE

Mardi 18 septembre 2018

à la maison de l'agriculture à Annecy (52, avenue des îles)

Intervenants :

Delphine Gavend, juriste et formatrice spécialisée en droit rural

1 journée de formation pour tout comprendre sur les différentes formes sociétaires en agriculture (pour exploiter et gérer le foncier).

Dans la continuité de la formation « choisir ses statuts adaptés à son projet d'installation (juridique, social et fiscal), l'objectif de cette formation est de permettre aux participants de :

- # Comprendre les possibilités et contraintes des différentes sociétés pour exploiter (GAEC, EARL, SCEA, SCOP, association) et pour gérer le foncier (GFA, SCI, association).
- # Savoir articuler entité d'exploitation et entité foncière.
- # Pouvoir choisir le statut le mieux adapté à son projet.

Renseignement Inscription

Manon Robert
(responsable de stage)
04 50 88 18 47
addear74@gmail.com

Programme Voir au dos

Modalités financières

Pris en charge
par VIVEA



CHOISIR SES FORMES SOCIÉTAIRES EN AGRICULTURE

Pensez à vous inscrire auprès de l'ADDEAR 74 (date limite d'inscription le 11 septembre) et n'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire.

MARDI 18 SEPTEMBRE 2018 (9H30 - 17H30)

► Préciser les sociétés et associations pour exploiter et être capable de choisir la forme la plus adaptée à son projet.

Notions essentielles sur les sociétés et associations :

- # Définition et principales conséquences de la création d'une société (personne morale, séparation de patrimoine,...)
- # Distinctions importantes (société/association 1901, exploitation/foncier, entreprise individuelle/société à associé unique,...)

Constitution, fonctionnement, implications sociales et fiscales des :

- # Sociétés d'exploitation agricole (GAEC, EARL, SCEA)
- # Sociétés coopératives, notamment la SCOP
- # Association loi 1901

► Reconnaître les différentes formes sociétaires pour gérer le foncier et être capable de choisir la forme la plus adaptée à son projet :

Constitution, fonctionnement, implications sociales et fiscales des :

- # Sociétés foncières (GFA, GFR, SCI)
- # Indivisions et copropriétés
- # Association loi 1901

Articulation entre l'entité foncière et l'entité d'exploitation :

- # Modes de mise à disposition du foncier
- # Relation entre société et baux ruraux
- # Relation entre société et contrôle des structures
- # Relation entre société et construction/urbanisme

Pré-requis : Les stagiaires devront être à jour de leur cotisation VIVEA ou avoir obtenu une attestation "candidat à l'installation" de la part du Point Info Installation avant la formation.

Méthodes pédagogiques : Les méthodes utilisées s'attacheront à faire une place importante aux situations individuelles des participants et seront le plus souvent le point de départ d'une réflexion collective ou d'un apport théorique.

Mode d'évaluation de la formation : Questionnaire individuel et remise d'une attestation en fin de formation.

**Une formation vivante et collective
avec une intervenante à l'écoute de
vos projets sociétaires !**